

Effondrement de 3 immeubles à Marseille

 cgt13.reference-syndicale.fr/2018/11/effondrement-de-3-immeubles-a-marseille/



Scène terrible à Marseille rue d'Aubagne dans le 1^{er} arrondissement, où 3 immeubles se sont effondrés ce lundi 5 novembre 2018 faisant de nombreuses victimes.

À la tristesse provoquée par cette catastrophe succède à présent la colère. Car au moment de faire le point sur les causes de cet accident – pour que cela ne se reproduise plus – les autorités politiques se déresponsabilisent une fois de plus. **Dans un communiqué publié par la ville de Marseille on peut même lire : « Ce dramatique accident pourrait être dû aux fortes pluies qui se sont abattues sur Marseille ces derniers jours ». La mairie tient donc son coupable : la pluie.**

Sans doute est-elle frustrée de ne pouvoir enfermer cet assassin notoire afin de redonner à la ville son surnom de « ville du soleil », faute de pouvoir redonner la vie à ceux qui en ont été privés injustement. **Mais pour la CGT, il ne s'agit pas d'un accident qui serait le fruit du hasard des circonstances météorologiques, mais il s'agit bien d'une catastrophe qui était prévisible et qui aurait pu donc être évitée.**

En effet, l'état de délabrement des bâtiments effondrés était connu depuis de nombreuses années. L'un des bâtiments avait été simplement muré et abandonné depuis 2012 et était occupé par des habitants sans domicile fixe. Tandis qu'un autre « avait fait l'objet, le 18 octobre dernier, d'une expertise des services compétents qui avait donné lieu à la réalisation de travaux de confortement permettant la réintégration des occupants », indique l'Hôtel de Ville. **Enfin, le premier bâtiment à s'effondrer était même la propriété de Marseille Habitat dont la mairie est actionnaire majoritaire. Les autorités étaient donc non seulement au courant du niveau d'insalubrité et de danger potentiel mais elles estimaient avoir tout mis en oeuvre pour leurs concitoyens.**

Dans le premier arrondissement, plus de 40% des habitants vivent sous le seuil de pauvreté, dont la plupart vivent dans des logements insalubres. Pourtant ces habitants ne sont visiblement pas la priorité de la mairie qui est plus préoccupée par l'image de façade qu'il faut donner pour attirer les touristes.

Car comment ne pas faire le parallèle avec les travaux de rénovation du quartier de « la Plaine » à quelques 100m de là qui sont très fortement combattus par les habitants du quartier ? Car pour offrir aux touristes de nouvelles et grandes terrasses de bar sur la place Jean Jaurès, la mairie n'hésite pas à déployer des moyens immenses en termes de forces de police mais aussi dans la construction d'un mur – baptisé « mur de la honte » et dont le prix est estimé à plus de 400 000 € – simplement pour empêcher les habitants et habitués du quartier de s'opposer à cette construction.

Des moyens il y en a, ce sont donc bel et bien des choix politiques qui sont la cause du drame de la rue d'Aubagne.

La grande majorité des habitations des travailleurs Marseillais nécessitent d'être rénovées, d'autant plus celles des plus pauvres. Il s'agit d'une urgence. Cependant les rénovations doivent être faites dans l'intérêt des habitants. Car les plans de rénovation permettent aux propriétaires immobiliers de se faire financer – jusqu'à 50% – par de l'argent public les grands travaux. Or, il s'en suit que ces mêmes propriétaires profitent de ces opérations de rénovations pour augmenter les loyers ce qui ne fait que décaler le problème : les habitants les plus pauvres qui ne peuvent payer l'augmentation des loyers voire de la taxe d'habitation sont obligés de déménager.

Cette « gentrification » de certains quartiers ne change rien au problème : les plus pauvres continuent de vivre dans des logements insalubres. C'est pourquoi, il faut d'urgence une véritable politique publique de l'habitat et du logement qui permette à tous d'accéder à des logements de qualité.

La CGT présente ses condoléances aux familles des victimes. Nous restons solidaires et disponibles pour faire valoir nos droits à vivre dans la dignité et faire en sorte que les autorités assument leurs responsabilités et donne réparation, autant que possible, aux victimes et familles des victimes.

Marseille, le 7 novembre 2018